

Nombre de conseillers en exercice : 19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq,

Le quatre mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Catherine BEAUVY-VIEILLEMARIN, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Etienne COUIGNOUX, Marie-José GUIGNABEL, Catherine NIRELLI, Jocelyne ROCHE, Jean-Pierre SAUGERAS, Lionel ROUSSET, Violette JANET-WIOLAND, Corine BRINDEL, Thierry BAILLARD, Sandra CHARRIERE

Procurations : Alain VERMOREL à Lionel ROUSSET, Charlotte BOURG à Marie-Hélène CHAUQUET, David DUMAS à Catherine NIRELLI,

Date de la convocation : 26 février 2025

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Ouverture de la séance à 19H00

DELIBERATION N° 2025-01- 11 B : DELIBERATION PONCTUELLE PORTANT CREATION D'EMPLOIS NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

En application de l'Article L.332-23-1° du Code Général de la Fonction Publique, vu notamment son article L.332-23-1°, et considérant qu'il est nécessaire de recruter plusieurs agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité à savoir :

Sur proposition de Monsieur le Maire, **A L'UNANIMITE**, le Conseil municipal

DECIDE les recrutements suivants par référence au grade d'adjoint technique :

- a) ECOLE - CENTRE DE LOISIRS et ESPACE JEUNES :
 - Nécessité de recruter 1 saisonnier :
1 personne du 10/03 au 31/08/2025 à 35 heures par semaine par référence au grade d'adjoint technique
- b) CINEMA
 - Nécessité de recruter deux agents annualisés à temps partiel du 01/07 au 30/06/2026 par référence au grade d'adjoint d'animation,
- c) CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL :
 - Nécessité de recruter un adjoint technique à plein temps du 01/04 au 30/09/2025
 - Utilité de recruter 3 saisonniers à temps plein, tous trois par référence au grade d'adjoint technique, l'un pour le mois de juin, le second pour le mois de juillet, le troisième pour le mois d'août
 - Utilité de poursuivre un contrat Parcours Emploi Compétences de 6 mois, du 08/04 au 07/10/2025
- d) COMMUNICATION ET MICRO FOLIES
 - Besoin de recruter un adjoint du patrimoine, 26h/semaine du 01^{er} avril au 31/08/2025

PRECISE que la rémunération est fixée par référence à l'indice brut 382 indice majoré 352, à laquelle s'ajoutent les suppléments et indemnités en vigueur.

INDIQUE que la dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 du budget primitif 2025.

La Secrétaire de séance,

Marie-Hélène CHAUQUET

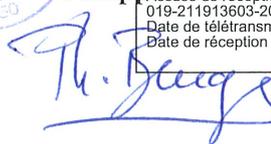


Pour extrait conforme,

Le 4 Mars 2025

Le Maire,

Philippe BRUGERE



Accusé de réception en préfecture
019-211913603-20250313-2025-01-11-B-DE
Date de télétransmission : 14/03/2025
Date de réception préfecture : 14/03/2025